



Un revenant : L'ambon

L'ambon est un élément de la liturgie antique qui avait disparu au Moyen-Âge.

Il n'est pas correct de parler de nouveauté de la réforme liturgique pour désigner l'ambon. Comme bien des aspects de cette réforme, il s'agit en fait de la revalorisation d'un élément de la liturgie antique qui avait disparu au Moyen-Âge et dont on avait fini par oublier l'usage, voire l'existence.

Tout s'explique par le processus qui a conduit le prêtre, à la fin du premier millénaire, à monopoliser l'ensemble des fonctions de la messe qui étaient jusque là assurées par d'autres ministres, notamment la lecture de l'épître et de l'évangile. Dès lors, puisqu'un seul était en capacité de célébrer toute la messe, il n'était plus nécessaire d'utiliser plusieurs livres : les anciens épistoliers et évangélistes ont alors été fondus dans un Missel plénier, regroupant les prières et les lectures.

Dans le même temps, la fusion des rôles rendait moins nécessaire l'existence de meubles distincts dans la célébration eucharistique. Le prêtre pouvait limiter ses déplacements durant la messe en la célébrant à l'autel du début à la fin.



Choeur de l'église de Niederroedern (67)
avec autel et ambon

Seul a subsisté, quoique de manière fossile, le transfert du Missel d'un côté à l'autre de l'autel, dont beaucoup d'anciens servants de messe se souviennent !

Les études approfondies qui ont précédé le Concile et accompagné la rédaction du Missel de Paul VI ont permis la redécouverte de la place de plusieurs ministres dans la liturgie : prêtre, diacre, lecteurs... Dès lors, l'usage d'un meuble dédié à la lecture des textes de la Parole de Dieu - qui soit distinct de l'autel - s'est trouvé revivifié. Ainsi est réapparu l'ambon dans le chœur de nos églises.

Qu'il me soit permis d'ajouter ici que l'usage de l'ambon figure parmi les multiples questions que pose le récent motu proprio faisant du Missel d'avant-Concile la "forme extraordinaire du rite romain". Cette liturgie n'en prévoit en effet nullement l'usage. Est-ce à dire qu'il faudrait supprimer les ambons de nos églises, alors qu'ils peinent encore, dans certains endroits, à trouver leur place définitive ? Les multiples efforts développés pour trouver et

former des lecteurs seraient-ils eux-aussi devenus vains ?

Grâce à Dieu, le peuple chrétien a maintenant pris l'habitude de voir et d'entendre proclamer les lectures bibliques par un laïc. Il s'est accoutumé à ce que ces lectures soient accomplies depuis un lieu particulier. Dans beaucoup d'églises, des ambons très dignes ont été réalisés dans un matériau assorti à celui de l'autel, de sorte que soit manifestée l'équivalence des "deux tables" de la messe : celle de la Parole et celle de l'Eucharistie. Aussi pouvons-nous garder le ferme espoir que l'ambon, qui a connu une si longue éclipse dans la liturgie, n'est pas prêt à nouveau d'en disparaître.